The Institute has attempted to obtain copy available for filming. Features or may be bibliographically unique, which of the images in the reproduction, or vignificantly change the usual method checked below.	nich ny		L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.											
Coloured covers/ Couverture de couleur			Coloured pages/ Pages de couleur											
Covers damaged/ Couverture endommagée			Pages damaged/ Pages endommagées											
Covers restored and/or laminated Couverture restaurée et/ou pellic			Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées											
Cover title missing/ Le titre de couverture manque			Pages discoloured, stained or foxed/ Fages décolorées, tachetées ou piquées											
Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur			[	Pages detached/ Pages détachées										
Coloured ink (i.e. other than blu Encre de couleur (i.e. autre que l			[	Showthrough/ Transparence										
Coloured plates and/or illustration Planches et/ou illustrations en co				Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression										
Bound with other material/ Relie avec d'autres documents			Continuous pagination/ Pagination continue											
Tight binding may cause shadow along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l' distorsion le long de la marge inte			Includes index(es)/ Comprend un (des) index  Title on header taken from:/											
Blank leaves added during restoration within the text. Whenever possible been omitted from filming/		Le titre de l'en-tête provient:  Title page of issue/ Page de titre de la livraison												
lors d'une restauration apparaisse mais, lorsque cela était possible, e pas été filmées.		Caption of issue/ Titre de départ de la livraison												
p		Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison												
Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.														
This item is filmed at the reduction rati Ce document est filmé au taux de réduc		•	s.											
10X 14X	18X		· · · · · ·	22 X			<del></del>	26 X	<del>,</del>		<del></del>	30 x		<del></del>
127 167		20.4			j	26 Y				202				22.5

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR et

ADMINISTRATEUR:

ABONNEMENT

\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ LÉON PROVANCHER CAP-Rouge.

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les Veillées du Presbytère.

La véritable Église de Jésus-Christ.

Rév. Carter.—Peu habitué aux discussions, et ne les aimant pas d'ailleurs, vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, M. le Curé, que je cède la parole à mon confrère, M. Smith, qui va vous prouver plus habilement que je ne le pourrais faire moi-même, sinon que les catholiques sont dans l'erreur, du moins qu'ils ont tort de se livrer à une foule de pratiques qui les distinguent.

M. le Cure.—Vous êtes le bien venu, M. Smith, car au lieu d'une simple victoire, je me flatte d'en remporter une deuble. M. Carter dit que vous ne voulez pas prouver que les catholiques sont dans l'erreur; et moi, sans apporter tant de réserves, je veux vous prouver que les protestants sont dans l'erreur, qu'ils sont en dehors de la voie qui conduit au salnt, qu'ils sont en dehors du bercail réservé aux brebis du Christ, et par conséquent ne peuvent parvenir au salut.

Je suppose, M. Smith, que vous admettez comme M. Carter que Jésus-Christ n'a fondé qu'une Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut?

Rev. Smith .- Cortainement.

M. le Curé.—Tout le problème se réduit donc à trouver quelle est la véritable Église

que Jésus Christ a fondée. Or je dis que la véritable Eglise de Jésus-Christ doit être une, sainte, catholique, et apostolique. Tous ces caractères conviennent à l'Église catholique Romaine, et ne peuvent convenir à aucune autre.

L'Église est une, parce que Jésus-Christ n'en a établi qu'une; "Sur ce rocher je bâtirai mon Église," et non mes églises (S. Mathieu XVI, 18). "Celui qui n'écoute pas l'Eglise" (S. Mathieu XVIII, 17). "Il y aura un bercail et un pasteur" (S. Jean X, 16. Or l'église Romaine est une dans sa foi, dans ses dogmes, dans sa hiérarchie. L'église protestante ne peut se dire une, puisque chez vous chacun est maître de se faire un symbole à sa guise, et qu'il y a presque autant de croyances que de congrégations.

Rév. Smith.—Mais c'est le Christ qui est l'église, et toutes les différentes dénominations ne sont que des branches partant du même trone, le Christ.

M. le Curé.—Arrètez; nous n'y sommes pas. L'Eglise n'est pas un mythe, une fiction; l'Eglise doit être visible. Jésus-Christ a dit: "Si quelqu'un de vos frères a péché contre vous .......dites-le à l'Eglise" (St Mathieu XVIII, 17). Or, à qui faudrait-il s'adresser, si l'Eglise n'était pas visible dans ses chefs? si Jésus Christ était luimême l'Eglise, comme vous le prétendez?

Eh! que venez-vous parler de branches d'un même tronc? Les branches d'un arbre doivent toujours être de même nature que le tronc; un érable ne portera jamais des branches de bouleau ou d'épinette, encore bien moins des cailloux ou des lièvres. Or il y a autant de différence entre les diverses églises protestantes et l'Eglise catholique, qu'il y en a entre un érable et une épinette, entre un bouleau cloué au sol par ses racines, et un lièvre qui gambade dans la forêt. Nous croyons au baptême, au mérite des œuvres, à la communion des saints, au purgatoire; et les protestants rejettent tout cela!

Rév. Smith. -- Nous admettons la nécessité du baptême.

M. le Curé.—Vous l'admettez, vous; mais est ce que les anabaptistes ne la rejettent pas, eux? Non; l'église protestante ne peut se dire une; elle n'est une ni dans sa doctrine, ni dans ses dogmes, ni dans ses chefs.

Isidore.—Voici un point bien éclairci, et une victoire bien constatée.

M. le Curé.—Passons au second caractère de l'Eglise de Jésus-Christ, la sainteté.

L'Eglise Romaine est sainte; sainte dans son fondateur, sainte dans ses dogmes, sainte dans ses morale, sainte dans ses sucrements, enfin dans le grand nombre de saints personnages qu'elle a produits. Les Cyprien, les Bazile, les Jérôme, les Augustin, les François d'Assise qui, comme S. Paul, portait dans son corps les stigmates du Calvaire, les Thérèse, les Loyola, les Catherine, les Thomas d'Aquin étaient tous des catholiques, et montrez-nous donc vos saints protestants.

Rév. Smith.—Nous avons aussi parmi les protestants des personnages très recommandables. D'ailleurs ce n'est pas à nous à juger nos frères Le Christ n'a-t-il pas dit: "ne jugez point, et vous ne serez point jugés"? Laissons à Dieu le soin de fixer le sort pour l'eternité de ceux qui laissent cette vie.

M. le Curé.—Mais comment donc entendez-vous ces paroles: ne jugez point, et vous ne serez point jugés? Prétendriez-vous que ceux qui s'abstiennent de juger leurs frères, ne subiront aucun jugement après cette vie? Ce serait absurde. Jésus-Christ prêchant la charité a dit en S. Mathieu VII, 1, ne jugez point, c'est-à-dire défavorablement, ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés vous-mêmes par vos frères. Mais Jésus-Christ n'a-t-il pas loué lui-même cent fois les actions louables? Je vais plus loin, et je prétends que Jésus-Christ a canonisé lui-même, mis au nombre des saints, certains personnages lorsqu'il était sur la terre.

Rév. Carter. - Qui? Dans quelle occasion?

M. le Curé.—Comment vous l'ignorez ? Et bien le voici: Etant sur la croix, n'a-t il pas dit au bon larron: "Aujourd'hui mêmo vous serez avec moi en paradis!" N'a-t-il pas dit de Madeleine: "Il lui sera beaucoup pardonné, par ce qu'elle a beaucoup aimé"; n'était-ce pas déclarer sa saintaté? n'était-ce pas proclamer que son grand amour lui avait mérité le pardon de ses péchés ? L'Eglise qui a hérité des pouvoirs de Jésus-Christ, et qui est toujours éclairée par sa lumière, est donc bien fondée à déclarer que tel ou tel personnage, recommandable par ses vertus, sa parfaite imitation du Sauveur, ou un repentir extraordinaire de ses fautes, est entré en récompense des promesses éternelles.

Mais où sont-ils, messieurs les protestants, vos personnages qui, comme un si grand nombre l'ont fait dans l'Eglise catholique, ont tout abandonné, pour prendre la croix et suivre Jésus-Christ, comme il nous en a donné le précepte?......

Je vais vous édifier, mes amis, en vous les faisant connaître ces saints de l'églisé protestante:

Martin Luther, né en 1484, à Eisleben, en Saxe, entra dans l'ordre des religieux Augustins-déchau sés, et fit à l'âge de 23 ans, les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance. Quelques années après il apostasia et se maria avec Catherine de Bora,

une religieusc, qui, comme lui, avait violé Tel est le fondateur du protes ses vœux. Emporté par l'envie et la jaloutantisme. sie, il s'éleva contre les doctrines enseignées de puis les premiers temps de l'église catholique, à l'occasion d'un nouveau jubilé accordé par le Pape Léon X. Il commença Par attaquer les induigences, et passa ensuite à une foule de points de doctrine et des cérémonies adoptées par l'Eglise Romaine, enfin il en vint jusqu'au point de déclarer que le diable lui-même avait "Il arriva une fois que été son maître. je m'éveillai à minuit, dit-il dans un de ses ouvrages, et le démon se mit à disputer avec moi sur la messe ; écoute, savant docteur, me dit-il, tu as dit la messe pendant Quinze ans, et que serait-ce si tout cela n'a-Vait été que de l'idolatrie?" Or Luther prêta si bien l'oreille à la voix du démon, Qu'il se laissa persuader et se mit à décla mer contre la messe.

Jean Calvin, autre chef du protestantisme, était curé à Noyon sans cependant être revêtu du caractère sacerdotal; il commonça à prêcher en 1537, vingt ans après Luther Commo celui-ci, il foula aux pieds ses vœux de chasteté et contracta un mariage scandaleux. Ainsi l'église protestante a eu pour fondateurs un moine et un curé apostats. 'Or peut-il être question de sainteté dans une telle église? Aussi, MM. les Protestants, montrez-nous donc ceux des Vôtres qui se dépouillant de tout, s'arment de la croix pour suivre Jésus-Christ, suivant le précepte de l'évangile! Vous avez, il est Vrai, de prétendus missionnaires, mais que sont-ils? de petits pachas qui s'en vont avec femme et famille vivre en bourgeois en pays étrangers, et s'imaginent avoir fait autant de conversions qu'ils ont distribué de Bibles.

Il est donc bien démontré que les caractères d'unité et de sainteté ne peuvent s'appliquer à l'église protestante.

Mickel.—Pauvre Jean-Baptiste tu peux laisser tomber deux mail·es de la chaîne qui te lie aux protestants.

M. le Curé. Mais continuons et voyons les autres caractères.

L'Eglise Romaine est catholique, c'est-àdire, universelle. Universelle dans sa durée, sans interruption depuis Jésus-Christ; dans sa diffusion, répandue dans tous les lieux de la terre; dans son expansion, parce qu'elle se propage sans cesse suivant la parole du divin maître: "Allez, prêchez l'évangile à toute créature (S. Marc. XVI, 15). Or aucune église protestante ne peut réclamer ces privilèges, puisque plusieurs d'entre elles ne datent que d'hier et que les plus anciennes ne remontent pas encore à 400 ans.

Enfin l'Église Romaine est apostolique, c'est-à-dire que se ndée par Jésus-Christ, elle a été prêchée par les apôtres, à qui Jésus-Christ avait donné lui-même cette mission. Léon XIII, le Pape actuel, est le 259e successeur de S. Pierre, le premier Pape. L'église protestante ne peut se dire apostolique, puisqu'elle n'a pas été préchée par les apôtres, mais bien par des révoltés contre les enseignements des successeurs des apôtres, et ce, plus de 1,500 ans après la mort de Jésus-Christ.

Michel —Pauvre Jean-Baptiste, voici le dernier anneau de ta chaîne échappé, et je ne vois plus à quoi tu vas pouvoir te ratacher.

Jean-Baptiste.—Attendez; la partie n'est pas finie.

M. le Curé.—Non, la partie n'est pas finie, mais avant d'aller plus loin, je voudrais savoir ce que pensent MM. les ministres des caractères de la véritable Église, et s'ils peuvent les réclamer pour la leur.

Rév. Smith.—Église une, sainte, catholique et apostolique, ce sont là des subtilités théologiques dont nous n'avons pas à tenir compte.

M. le Curé. — Subtilités théologiques? mais je vous demande bien pardon; ce ne sont que les échos du simple bon sens. Toute chose qui existe doit avoir ses caractères propres pour la distinguer des autres, or ce sont la les caractères de la véritable

Église, et l'église protestante ne peut les réclamer ces caractères. Donc l'église protestante n'est pas la véritable église que Jésus-Chrisi a fondée.

Rév. Carter.—Je vous l'ai déjà dit, nous admettons que le Christ n'a fondé qu'une église, mais nous prétendons que les protestants font partie de cette église.

M. le Curé.—Oh! voilà encore blanc et noir qui veulent se confondre Car après tout, si nous, catholiques, nous sommes dans l'Eglise, vous protestants, vous devez être en dehors.

Rév. Smith.—Pourquoi pas y demeurer tous deux?

M. le Curé.—Par ce que nous professons des doctrines opposées. Ainsi nous proclamons le mérite des œuvres satisfactoires, et vous le niez; si nous avons raison, vous avez tort; et Jésus ne peut pas confondre, mettre sur le même pied, le vrai et le faux, le juste et l'injuste!

Rév. Smith.—Ce que nous réprouvons chez les catholiques, ce sont ces additions qu'ils ont faites aux enseignements du Christ.

M. le Curé.—Et quelles sont ces addi-

(A suivre.)

# 

Dans notre No 5, p. 37, nous avons répondu à un consultant qu'on pouvait gagner les indulgences du chapelet du Sacré-Cœur en partageant en deux chœurs les invocations.

De graves théologiens nous firent connaître aussitôt qu'ils tenaient une opinion contraire. Nous dûmes donc nous renseigner plus sûrement, et pour cette fin nous nous adressâmes à l'Ami du Clergé de Paris, dont les décisions font autorite, par ce qu'il y a là un théologien chargé spécialement de répondre aux questions sur les indulgences, et que ce théologien, dans tous les cas douteux, consulte Rome avant de donner des décisions. Or l'Ami du Clergé

du 22 novembre dernier contenuit notre question avec une réponse en teut e nforme à celle que nous avions donnée. On lit en effet à la page 559, lère colonne:

Q.—Le bienveillant et savant Ami voudrait-il bien me donner la solution de la question qui suit:

Dans un collège on récite en commun le chapelet du Sacré-Cœur, les uns disant: Doux Cœur de Jésus; les autres répendant: Soyez mon amour; gagnent-ils les indulgences en partageant ainsi les invocations? L'invocation n'étant autre chose qu'une courte prière, comment ne partagerait-elle pa- le privilège accordé par le décret du 27 février 1820? Qu'en pense l'Ami?

R. - Nous pensons comme vous, que la récitation de cette invocation peut se faire par deux chœurs alter ativement, et c'est en nous appuyant sur ce décret de 1820; il parle d'une manière générale de toute prière indulgenciée."

## Tableau à St-Jean-Baptiste.

La plupart de nos lecteurs n'est plus sans savoir qu'au retour de notre second pèlerinage en Terre-Sainte en 1884, nous avons formé le projet de recueillir des souscriptions pour offrir un tableau de Saint-Jean-Baptiste, au nom de la nationalité canadienne-française, à l'église qui couvre aujourd'hui la grotte où est né le saint Précurseur, à St-Jean in Montana, à deux lieues de Jérusalem.

On aimera, sans doute, à connaître à quel point en est rendu le projet aujourd'hui.

On se rappelle qu'à diverses reprises nous avons répéte nos appels à l'esprit de foi, de patriotisme et de généro ité de nos compatriotes.

Plus d'une fois le découragement s'est empsré de notre cœur, en face de l'apathie répondant à nos invitations. Nos appels ne demeuraient pas sans écho, il est vrai, mais étaient entendus par un trop poit nombre, pour nous assurer un résultat satisfai-

Nous avions cru tout d'abord qu'en nous adressant à l'esprit religieux qui oistingue le peuple canadien, le succès ne pouvait faire défant. N'a-t-on pas intérêt à s'assurer un protecteur puissant auprès de Dieu, et pouvons-nous faire un meilleur choix qu'en nous adressant à celui-la même que Dieu nous a donné pour patron?

Notre nationalité-ce grain de sénevé perdu dans le champs d'un vainqueur poissant et antipathique-n'appelait-elle pas toute notre attention pour terir continuellement notre patriotisme en haleme afin de nous rendre de plus en plus forts comme Peuple?

Et les canadiens se montrent d'ordinaire <sup>8i</sup> généreux, dès qu'il s'agit de bonnes œuvres, pouvions-nous croire qu'ils détourne raient la tête lorsqu'a celle que nous leur Proposions, se joignaient encore de puissants motifs patriotiques?

Mais soit faiblesse ou inhabileté de l'organe faisant ainsi vibrer de si nobles sentiments, Ou toute autre cause, les souscriptions ne rentrèrent que lentement, faiblement, et toujours restreintes, sans pouvoir se généraliser.

Si on nous eut donné sculement un sou Par tête, nous en avions dix fois trop; mais mais le sou ne vint pas, ni sa dixième partie, pas mêmo sa centièmo partie!

Cependant, quoiqu'il en fût, une fois lancé, il n'y avait plus à reculer, et il fallait de toute nécessité, prévenir l'échec.

Nous avons le plaisir d'ar noncer aujourd'hui, aux souscripteurs, que le projet a eu 8011 exécution, le tableau est terminé et il a excité l'admiration de tous ceux qui ont Pu l'ex miner, il est même pourvu d'un cadre, inon riche, du moins convenable.

Reste encore un point.

Nous nous sommes engagé à donner à chaque souscripteur d'une Plastre, une <sup>co</sup>pio de ce tableau bénite dans la grotte même de St-Jenn-Baptiste. Nous voulons que coure sainte créature regardant de droite

remplir exactement les conditions de la souscription, mais s'il ne noos survient pas de nouvelles contributions, nous neus trouverons fercé de ne donner à chacun qu'une petite photographie, grandeur carte de vi-ite, tandis qu'avec une centaine de piastres de plus nous pourrions avoir une reproduction de 13 x 9 pouces. Que ne pouvons-nous offrir une lithograptie ou même un chromo de 18 à 20 pouces? Co serait pourtant chose facile encore et peu onéreuse répartie sur un grand nombre. Il faut tenir compte aussi, qu'on ne l'oublie pas, des frais de transport du tableau, et des photographies aller et retour, ce que nous estimons à une centaine de piastres.

Ainsi donc le tableau serait peêt à êtro expédié, mois les photographies ne sont pas encore exécutées, et nous attendrons pour les commander, le résultat du nouvel appel que nous faisons par les présentes.

Que les souscripteurs n'oublient pas qu'en envoyant de nouvelles contributions ou en recrutant de nouveaux sou-cripteurs, c'est pour eux-mêmes qu'ils travaillent, car plus nous aurons d'argent, et plus belles et plus grandes seront les copies.

Les souscriptions jusqu'à ce jour se montent à la somme de \$597.33.

Nous rendrons compte de toutes les dépenses lorsque le tout sera terminé.

# L'orphelinat.

Le chantour V. Capoul a donné, il y a quelques années, un concert à Dieppe, au bénefice de l'œuvre de l'Orphe inat de Notre-Dame des Flots (quel joli nom), dirigé à Di ppe par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

"Le lundi 11 mars, dit il, jour fixé pour le concert, nous arrivions à Deppe, MM. Bias, Reményi, l'incomparable virtuose, Mlle Mendès et votre serviteur. A peine installés a l'hôtel, nous vîmes venir à nous, entourée de quelques-uns de ses petits enfants. la bonne mère, qui venait nous souhaiter la bienvenue.

" C'était un spectacle vraiment touchant

et de gauche, comme une mère anxieuse de sa couvée, ces jetits moussaillons, proprets et gentils comme tout sous le costume de matelot, avec les averes marines de laine rouge se détachant vivement au collet du petit vêtement sombre. L'un d'eux surtout, particulièrement beau, ne quittait pas, de ses petites mains rougeaudes, la jupe de bure de la bonne mère.

"-Voyons, Loulou, lui dit-elle, es-tu content aujourd'hui ?-Oh! oui, répondit l'adorable chérubin, puisque la bonne mère est heureuse! et il la regardait toujours avec ses grands yeux bleus, d'où se détachait une expression de tendresse infinie.

" Les larmes nous gagnaient, et pour ma part, je me hâtai d'embrasser l'enfant, afin de cacher l'émotion qui m'oppressait le

cœur et desséchait ma gorge.

"La présentation terminée, nous suivimes les enfants jusqu'à l'Orphelinat, que Mme la supérieure nous fit visiter dans tous ses détails. Cet asile est son cauvre, et tout ce qui constituait sa fortune personnelle a été consacre à l'achat de l'immeuble qui sert aujourd'hui de refuge à soixante-quatre enfants de trois à douze ans, qu'el e éleve en vue de leur faire suivre la carrière de le rpères. Ils mènent de front l'instruction religieuse et primaire, la gymnatique et l'exercice du n ât et des cordages.

"-J'ai tout donné à mes chers enfants. nous disait-elle, de cette voix particulièrement donce et pénétrante des femmes cloitrées; aussi ceux qui me quittent, quand ils sont d'âge à prendre la mer, ne m'oublient pas dans leurs prières, aux lointains voyages! Mais les naufrages sont fréquents ajouta-t-elle, et la mère des petits mousses orphelins ne sait pas repons-er ceux qui frappent à sa porte! Le pain manquerait bientôt si la charité ne venait à leur secours! Voilà pourquoi je vous ai fait appeler, mes chers artistes! ......

" Quelques heures après, alors que Reményi soulevait la salle entière, tout dormait déjà à Notre-Dame des Flots, où ma pensée revenait sans cesse. Les enfants étrient couchés. Au milieu d'enx, Loulou m'apparaissait avec sa jolie tête d'ange penchée encore sur l'oreiller du côté où la bonne mère lui avait donné le baiser du soir, et tout au fond de la grande salle que je voyais à la lueur de la petito lampe, fichée comme un clou d'or aux pieds de Marie, protectrice des matelots, cette autre mère de leurs pauvres petite, sœur Elisabeth, agenouil ée et

sa voix douce et triste ces touchantes paroles: "Que Dien fasse retomber vos aumônes en béné ictions sur vous et vos en fants; qu'ils vous les conserve, et qu'il no les rende pas orphelins!"

### Vies des Saints

Saint-Joseph époux de Marie

SAINT-JOSEPH, époux de la sainte Vierge, père adoptif de l'Enfant-Jésus, tient une place essentielle dans l'ordre de la Rédemption. Le dernier des patriarches de l'ancienne loi, et le premi r de la loi nouvelle, sa pensée remplit l'histoire du monde depuis le commencement jusqu'à la consommation des siècles. Quoique artisan et ne vivant que de son travail, il descendait, de même que Marie son épouse, n ligne directe du roi David.

Père adoptif de Jésus, il devait lui donner la généalegie légale, comme son épouse, tovjours vierge, devait lui donner la descendance selon le sang. Il était le 26e descendant en ligne directe de David. père Jacob lui donna à sa naissance le nom de Joseph qui veut dire accroissement, présageant dès lors l'augmentation de grâces dont il sera t le canal. Son père le dressa de bonne heure au travail du bois et du fer. comme constructeur de maisons. Il travailla avec l'Enfant-Jésus, nous dit S. Justin, à la confection de jougs à bœufs. L'opinion la plus commune est qu'il était âgé de 50 ans lorsqu'il épousa la Sainte Vierge, pour être le gardien de sa virginité, car l'un et l'autre avaient déjà fait le vœu de continence. On conserve à Pérouse, en Italie, l'anneau de mariage que S Joseph donna alors à Marie. On a découvert tout dernièrement à Nazareth la maison de Joseph, qu'il habitait avant son maringe, car après cette époque, c'est la maison de Marie qui fut leur demeure; et on sait que cette dernière maison fut transportée par les anges à Lorette en Italie, où elle se trouve encore. Du moment que Joseph reconnut la grossesse de Marie, il résolut de la quitter secrètement; mais instruit par un ange de ce qui s'était pas-é, remerciant la Providence, en répétant de il adora les vues de Dicu, et fut le premier

à rendre ses hommages à l'homme Dieu au moment de sa naissance Averti de nouveau par un ange, il conduisit Marie avec le divin enfant en Egypte, où il demeura sept ans, après lesquels il vint reprendre 80n travail à Nazareth. A part la perte de Jesus lors d'un voyage que la Ste Famille avait fait à Jérusalem pour la Pâque, l'écriture se tait sur tout ce qui concerne Joseph. La tradition veut qu'il soit mort, la première année de la predication de Jésus, entre les bras de Jésus et de Marie, à l'âge d'environ 80 ans. S. Joseph est le Protecteur particulier de la virginité, des orphelinats, et surtout de la bonne mort.

Pratique.—Je me confierai en Dieu, et quoiqu'il arrive, jo demeur rai en paix.

#### PRIÈRE.

Permettez-nous Seigneur, de participer aux mérites de l'époux de votre très sainte mère, afin que, par son intercession, vous nous accordiez ce que nous ne pourrions obtenir par nous-mêmes, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## Services religieux dans les différentes églises de Québec

- Basilique.—Triduum à l'occasion de la Béatification du Bienheureux J. B. de la Salle, 6, 7, 8 décembre.
  - Jeudi 6.—Grand messe à 9 h., par M. le curé de Notre-Dame de Québec; diacre, Rév. F.-X. Laplante, Vic. à St Jean-Baptiste; sous-diacre, Rév. J. Feuiltaut, vic. à St-Roch; Sermon: Rév. P. Jodoin, O. M. I.
  - 3 h. p. m.—Sermon : Rév. H. Lessard, vicaire à St-Jean-Baptista; Salut : Rév. A. Côté, du collège de Lévis.
  - 7 h. p. m.—Sermon: Rév. E. Roy, du séminaire, panégyrique du B. de la Salle; Salut: Rév. M. Labrecque, directeur du Grand Séminaire.

- Vendredi, 7.—Grand'messe à 9 h. Rév. Beaudoin, du séminaire; diacre, Rév. A. M. H. Vaillancourt, vic. à la Basilique; sous-d'acrè, Rév. H. Bouffard, vic. à Si-Jean-Baptiste; pas de sermon.
- 3 h. p. m.—Sermon: Rév. D. Pampulon, assist. chapelain des Sœurs Grises; Salut: Rév. T. G. Rouleau, E. N. L.; Direra, Rév. A. M. H. Vaillancourt; sous-diacre, Rév. G. Têtu, vicaires à la Ba-ilique.
- 7 h p. m.—Sormon: Rév. P. Charland, Dominicain, de St-Hyacinthe, panégyrique du B. de la Salle; Salut; Rev. M. Houde, Chapelain des Frères, à Montréal.
- Samedi, 8.—Immaculé Conception; 9 h. Me-se Pontificale, Son Eminence le Cardinal officiant; Mgr Tètu, archi-prêtré; diacres d'honneur, Rev. Olivier et Pagé, du séminaire; sermon: Mgr Th. E. Hamel, sur l'Immaculée Conception.
- Vêpres à 2½ h. p. m. Poutificalement comme la messe; pas de salut.
- A 7 h. p. m.—Sermon: Rév. P. Caron, S. J., panégyrique du B. de la Salle; salut: Son Eminence le Cardinal, diacre, Rév. A. M. H. Vaillancourt, sous-diacre, Rév. J. Beaudoin; Chant du Te Deum.

Immaculée Conception, 8 décembre 1888.

- Eglise St Jean Baptiste.—Grand'messe:
  M. F.-X. Plamondon, Cure; Sermon:
  M. Vaillancourt. Archiconfrérie; sermon: M. Fiset.
- Eglise St Patrice. Grand'me-se: R. P. Walsh, C. SS. R.; Sermon: R. P. Miller, C. SS. R.
- EGLISE ST-SAUVEUR. Grand'messe: R. P. Pelletier, assisté des RR. PP. Jodoin et Boissonnault; Sermon: R. P. Valiquette; Point d'Archiconfrérie.

Dimanche, 9 décembre 1888.

Basilique — Grand'messe: M. l'ablé A. M. H. Vaillancourt, vic. à la Basilique; Sermon: M. l'abbé B. Garneau, de l'Archevêché: Ce qu'est le Ciel, quels sont ceux qui le possèderont.

EGLISE ST-JEAN-BAPT STE.—Grand'messe:
M. Laplante; Sermon: M. Bouffard.
Archiconfrérie, Sermon: M. F. X.
Plamondon, Curé.

EGLISE ST-PATRICE. - Grand'messe: R. P. Miller, C. SS. R; sermon: R. P. Rossbach, C. SS. R.

Eglise St-Sauveur.—Grand'messe: R. P. Boissonnau t; Sermon: R. P. Pelletier; Archiconfrérie; Sermon: R. P. Gladu.

N. B.—La retraite annuelle des hommes commencera Dimanche jour se terminer à Noël.

## Eglise des Jésuites

(Congrégation des hommes de la Haute-Ville.)

#### CALENDRIER PROPRE.

16 Dimanche.—Quarante Heures, grand'-messe à 9.30 h.

16 et 17 à 8 hrs. du soir, chants et prières.

## Nouvelles générales

Premiers élèves du Collège canadien à Rome. -Les élèves du collège canadien que l'on vient d'inaugurer à Rome, suiviont les cours da Séminaire de la Propagande, et se trouvéront ainsi condisciples de missionnaires, do religieux, d'évêques qui se disperseront ensuite dans toutes les parties du monde. Its sont aujourd hui au nombre de douze, dont voici les noms: MM. Borduas, H. Cousineau, L. Cousineau, Corbeil, Barcelo, Langevin, Robert, du diocèse de Montréal; Lagueux de Quebec; Balthasard, Lemieux, Fil atrault, de St-Hyacinthe; et Saint-Germain, de Nicolet. On sait que ce collège, qui est entièrement à la charge de MM. les Sulpiciens de Montréal, a pour superiour actuel M. Palin d'Abonville. Sa construction ne coûtera pas moins de 1,200,000 francs.

Nominations.—Le Colonel Rhodes, de Sillery, vient d'être nommé ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Québec; il doit se présenter à Mégantic, dont le siège est actuellement vacant.—M. Larochelle, représentant de Dorchester, vient d'être nommé conseiller législatif à la place de M. L. P. Pelletier qui a résigné son siège. On dit que M. Pelletier doit briguer les suffrages des électeurs de Dorchester.

Prêtres défunts.—Les trois prêtres dont nous avons annonce le décès dans notre dernier numéro, MM. Go bout, Lagueux et Parent, app rtenaient tous trois à la Société d'une messe et à la Caisse ecclésiastique St-Joseph, les deux premiers appartenaient en outre a la congrégation du Petit-Séminaire de Québec, et M. Parent à celle du collège de Sainte-Anne.

Nouveau Juge.—M. C. de Lorimier, avocat de Montréal, a été nommé juge de la cour superieure en remplacement du juge Globenski, décédé.

Election annulée.—L'élection du Dr Forest, representant de l'Assomption, vient d'être annulée par le tribunal devant lequel on la contestait.

Elections.—Trois élections pour la chambre locale vont avoir lieu dans ce mois, savoir : celle de Mégantic, de Dorchester et de l'Assomption. L'appel nominal doit avoir lieu le 20 et la votation le 27.

#### Courrier de l'utile.

Taches d'huile sur les habits, les planchers, etc.

Le meilleur moyen pour enlever les taches d'huile des habits, des planchers, etc., est d'employer l'argile (glaise).

L'huile montre beaucoup de tendance pour s'introduire dans l'argile, voilà pourquoi celle-ci est efficace pour enlever les taches d'huile sur des pierres, du papier, des vêtements, du bois, etc. A cet effet on recouvre les taches avec l'arg-le réduite en pâte ferme avec de l'eau ou de l'esprit de vin. Pendant la dessication, l'argile absorbe l'huile, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre trace.